L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Revenu : 72 rue de Chartres.

SAMEDI, 10 NOVEMBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

Sirop d'Angell pour la Coqueluche
Est en vente par tous les Pharmaciens.
PRIX - - - - - 50 SOUS.
30 oct—1m

DEMANDES D'EMPLOI.

UN BON JARDINIER—Fleurs et Légumes, demande à se placer dans une maison privée. Il a de bonnes références à donner. S'adresser à Chas Gérard, No 7 rue Toulouse.
10 nov—3 f

DEMANDES.

DEMANDE—Fileurs et tisserands; aussi garçons et filles pour apprendre à filer et tisser. S'adresser Magasin Cotton Mills, au coin des rues Constance et Calliope.
8 nov—2 nov

JE voudrais acheter le contenu d'une maison d'école dans les bois dépendant des P. O. Box 540.
26oct—2nov

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Amanda Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 44,142—Division B.—Attendu que Thomas F. Griffin a présenté sa requête à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Amanda Taylor, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 nov—3 7 11

Succession de Mme Mary A. Keep

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 43,930—Division C—Attendu que Richard H. Browne a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration testamentaire dans la succession de feu Mme Mary A. Keep, décédée; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Charles Gauschen, exécuteur testamentaire de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 nov—8 13 17

Interdiction de Geo H. Ittmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 39,372—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Gauschen, curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 nov—8 13 17

Succession de Pierre Domingo et Domonique.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,105—Division D.—Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Pierre Domingo, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 nov—3 7 11

Succession de Mme Mary A. Keep

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 43,930—Division C—Attendu que Richard H. Browne a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration testamentaire dans la succession de feu Mme Mary A. Keep, décédée; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Charles Gauschen, exécuteur testamentaire de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 nov—8 13 17

Interdiction de Vve Julian Duffort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,061.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Gauschen, curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
8 nov—2 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA JOLIE RÉSIDENCE

Seule, à deux étages, et Magasin;

No 130 rue Perdido,

LOUÉE pour $240 PAR AN.

Cette grande résidence en bois, à deux étages,

No 98 rue Liberté,

Louée pour plus de $360 par an.

CES PROPRIÉTÉS SONT situées dans les meilleures localités du Premier District, pour être toujours louées, près le Marché Poydras, et seulement à quelques minutes de marche du centre des affaires. Un des meilleurs placements offerts cette année.

Succession de Mme Margaret Walsh, veuve de Frédéric Weigmann.

No 43,748.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier—MARDI, 11 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 539 et 541 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vente de et conformément à un ordre de la Honorable Cour. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dated et signé le 2 novembre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre** avec les améliorations qui s'y trouvent et tous le droits y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, borné comme suit: Nord-Est sur la rue Perdido, Sud-Est sur la rue Franklin et quatre-vingt-dix-huit (98) pieds huit (8) pouces et quatre (4) lignes sur le côté de la rue Liberté. Les améliorations consistent en un grand magasin au rez-de-chaussée avec quatre grs des chambres au premier étage de la principale bâtisse et de deux chambres dans le fond. Une grande entrée sur le côté pour véhicule avec grande cour et écurie pour quatre animaux et peut facilement être d'un rapport de $20 à $25 par mois.

2 **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et privilèges y appartenant, situé dans la Première District de cette ville, désigné comme lots 4, 5 et 6 de l'Ilot No 41, bornés par les rues Franklin et Liberté, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1894, lequels dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage double en bois, No 540 rue Conti, contenant douze chambres et une cuisine de chaque côté.

3° **Deux certains lots de terre**, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme lots 7 et 8 de l'Ilot No 41, bornés par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné; les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 150 pieds 9 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Ces lots sont couverts de barrière.

4° **Un certain lots de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Canal, Gayoso, Fleur et Johnson, désignés par les Nos 1 et 30 du plan par J. Pilié, 1er mai 1840; les dit s lots se touchent et mesurent comme suit: Le lot No 1 formant le coin des rues Gayoso et Fleur et mesure 27 pieds 7 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 30 mesure 27 pieds 6 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple, située à l'encoignure des rues Gasquet et Fleur, contenant 4 chambres.

5° **Deux certaines lots de terre**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, portant les numéros municipaux Nos 9 et 11 rue Prieur, dans l'Ilot borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson (maintenant Gasquet), désignés par les Nos 17 et 18 dans l'Ilot 26, sur un plan de Cosnier, daté 8 décembre 1844. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 25 pieds de face sur la rue Prieur sur 149 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations, connues comme le No 11 de la rue Prieur, consistent en une charmante résidence en bois, bâtie retirée du trottoir, avec une barrière de façade en fer ornamenté. La maison contient un grand salon, salle à manger, dépense, cuisine 3 chambres à coucher, cheminées en marbre dans le salon et la salle à manger, cour, galeries de façade et de côté, etc.

5° Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, connu comme le No 15 rue Prieur, dans l'Ilot borné par les rues Casaul, Prieur, Roman et Jackson (maintenant Gasquet), désigné par le No 19, dans l'Ilot No 26, sur un plan de Cosnier, daté de 1er décembre 1844. Ledit lot mesure, en mesure américaine, 25 pieds de face à la rue Prieur sur 149 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les quelles consistent en un jolie cottage en bois, loué $20 par mois.

6° Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, et connu comme le No 15 rue Prieur, dans l'Ilot borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman et désigné comme lot No 29 de l'Ilot 26, mesurant 25 pieds de face à la rue Prieur, sur 149 pi ds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple, avec cours de 6éé et en arrière, 6 chambres et une cuisine à deux étages. Les dernières sont louées à $16 par mois.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et le balance à un crédit de un et deux ans, portant intérêt de 8 pour cent par an et garantie par un privilège de vendeur, et toutes les autres clauses sous les de sécurité; les taxes de 1894 devront être payées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication, qui devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier le vente, et paiement pour les actes de vente, pardevant James S. Ward, notaire public. Plan à la Bourse.
10 oct—10 14 17 21 24 28 31—nov 4 11 12 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Walker & Zeller vs. Chas de Labretonne.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans.—No 26,401.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Hildreth, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à enchère publique, au comptant et à tout prix, en Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI, 21 novembre 1894, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir: Tous les droits, titres et intérêts qu'ont défendeur dans et sur les immeubles dans et pour l'association connue sous le nom de la rue Delord de De Labretonne et Voitier dans le coté au coin des rues Béarn et Voitier. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.

WM NELSON, Constable.
8 nov—8 15 21

JOURNAUX FRANCAIS

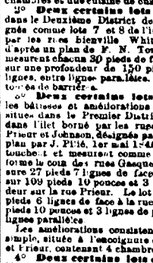

Echo de Paris,
Figaro,
Gil Blas,
Intransigeant,
Lanterne,
Petit Journal,
Petit Parisien,
Leurs supplents.
France Mode,
Mode Nationale,
P. Echo d Mode
Bon Journ al,
Caricature,
Eclipse,
Ideal Amusant,
Jal des Voyages
Monde Comique
P. Jnal. p. rire,
Scien. l'Urée, etc.

Dépositaires Généraux:
L. BERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.

REMARQUE LA FUITE!
Conditions spéciales aux Marchands

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

No 138 (ancien numéro) rue des **Ursulines** entre les rues **Rempart** et **Bourgogne**. Une maison en briques à un étage.

No 79 (ancien numéro) rue **Union** entre les rues **Remparts** et **St-Claude**. Une maison double à un étage.

Nos 155 et 157 (ancien numéro) rue des **Français** entre les rues **Morales** et **St-Claude**. Deux maisons à un étage.

No 488 (ancien numéro) rue **Bagatelle** entre les rues **Girod** et **Urquhart**. Un cottage à un étage.

MERCREDI 5 DECEMBRE.

A la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 59 et 59 rue Baronne.

SUCCESSION DE Mme VEUVE JOSEPH ALEXANDRE LEBEC.

No 43,501—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No. 729 rue Commune—MERCREDI, 5 décembre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 59 et 59** (anciens numéros) **rue Baronne**, en vertu et en conformement à un jugement rendu le 5 octobre, 1894, et signé le 31 octobre 1894 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Union, Amour, maintenant Remparts, St-Claude et Français, faisant part e de celui désigné par le No 80 dans l'Ilot No 50 sur le plan de Faubourg Marigny; laquelle portion de terre est désignée par le No 1 sur un plan particulier dressé par A. Pesle, en date du 9 décembre 1894 en l'étude de Félix Percy, ancien notaire et mesurant un pied américain, 27 pieds 2 pouces de face à la rue Union sur une profondeur de 110 pieds et 27 pieds 4 lignes de profondeur sur le côté du fond; étant la même propriété que fut vendue par J. A. Lafaye à Achille Fallon suivant Désarmait, par acte pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 23 septembre 1857.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, avec six chambres, cuisine avec 4 chambres, water works, lion d'aisance, cour, etc., connue sous le numéro municipal 79 vieux numéro rue Union.

Conditions.—Un tiers en plus comptant et le reste en trois égaux, de un, deux et trois ans, consentir par des billets d'acquéreurs et accepteurs divisés en coupons représentant l'inte st de la somme à porter 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente, hypothéqués en garantie par hypothèque et lien de vendeur et privilège, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, avec faculté de payer 10 pour cent d'honoraires d'avocat et le pacte de non aliénando, et acquéreur ou acquereurs auront la jouissance de la propriété du jour de l'Etat de 1894, en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt, avec les encanteurs, de 10 pour cent au moment de leur enchère, pour lier la vente.

Actes de ventes, pardevant Jules F. Mounier, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er nov—17 14 21 28—dec 3 8 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Argenterie et Plaqué, etc.—Succession de Mme Vve Joseph Alexandre Lebec.—No 42,501, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 729 rue Commune—MARDI, le 13 novembre 1894, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, No 59 et 59 rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un jugement rendu le 25 octobre 1894 et signé le 31 octobre 1894 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les meubles et effets suivants, à savoir—

Un assortiment de meubles de maison, argenterie, plaqué, linge de corps et de maison.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
1nov—1 5 10 13

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve Annie A. Begue.

Deux Cottages à deux corps de logis, Nos 49 et 51 rue Villeré, Algers, 5me District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 629 (nouveau numéro) rue Commune—MARDI 4 décembre 1894, à midi, à la vente Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre en date du 30 octobre 1894 rendu par l'Hon. G. A. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Hon. N. M. Righter, juge, lien et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses sous les de sécurité; les taxes de 1894 devront être payées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication, qui devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente, et paiement pour les actes de vente, pardevant James S. Ward, notaire public. Plan à la Bourse.
10 oct—10 14 17 21 24 28 31—nov 4 11 12 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 26,401.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Hildreth, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à enchère publique, au comptant et à tout prix, en Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI, 21 novembre 1894, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir: Tous les droits, titres et intérêts qu'ont défendeur dans et sur les immeubles dans et pour l'association connue sous le nom de la rue Delord de De Labretonne et Voitier dans le coté au coin des rues Béarn et Voitier. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.

WM NELSON, Constable.
8 nov—8 15 21

PAR WM. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de F. Clausing et de Louise Shaeffer, en femme.

JEUDI, 22 NOVEMBRE.

PAR WM P. CURTIS, Encanteur.—Bureau, No 9 rue Carondelet.—Le JEUDI, 22 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 (nouveaux numéros 639 et 641) rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. D. Hing, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, faire et passer la vente de la succession de F. Clausing et Louise Shaeffer, sa femme, No 43,715 de ce district de la dite cour, le procédural à la vente à l'enchère des biens suivants, à savoir:

Trois et demie (3 1/2) certaines lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés à Bayou St-John, maintenant le Lot No 97 G, ancien numéro; les dits lots sont désignés par les numéros 16, 17, 18 et le demi lot par le numéro 19; lots 16, 17, 18 et demi ont 80 pieds de face rue Jackson sur 120 pieds de profondeur; la moitié du lot No 19 à 15 pieds de face rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lots dans l'Ilot borné par les rues Jackson, Mary, Finn et Claquinne.

Conditions—Comptant.

Dix pour cent—argent reçois au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumera les taxes de 1894, pardevant Fred Dolhel, notaire, sans frais à l'acquéreur.
21 oct—21 nov 4 19 à date "

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix, améliorée,

Dans le Deuxième District.

Succession de Jeremiah Higgins et de Maria Higgins, son épouse.

No 43,902—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 539 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, maintenant absent en congé, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire de la succession de Jeremiah Higgins, son épouse, Dossier No 43,902, il sera vendu à l'encan, à savoir:

1° **Le certain lot de terre**, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Union, Amour, maintenant Remparts, St-Claude et Français, faisant part e de celui désigné par le No 80 dans l'Ilot No 50 sur le plan de Faubourg Marigny; laquelle portion de terre est désignée par le No 1 sur un plan particulier dressé par A. Pesle, en date du 9 décembre 1894 en l'étude de Félix Percy, ancien notaire et mesurant un pied américain, 27 pieds 2 pouces de face à la rue Union sur une profondeur de 110 pieds et 27 pieds 4 lignes de profondeur sur le côté du fond; étant la même propriété que fut vendue par J. A. Lafaye à Achille Fallon suivant Désarmait, par acte pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 23 septembre 1857.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, avec six chambres, water works, lion d'aisance, cour, etc., connue sous le numéro municipal 79 vieux numéro rue Union.

Conditions.—Un tiers en plus comptant et le reste en trois égaux, de un, deux et trois ans, consentir par des billets d'acquéreurs et accepteurs divisés en coupons représentant l'inte st de la somme à porter 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente, hypothéqués en garantie par hypothèque et lien de vendeur et privilège, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, avec faculté de payer 10 pour cent d'honoraires d'avocat et le pacte de non aliénando, et acquéreur ou acquereurs auront la jouissance de la propriété du jour de l'Etat de 1894, en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt, avec les encanteurs, de 10 pour cent au moment de leur enchère, pour lier la vente.

Actes de ventes, pardevant Jules F. Mounier, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er nov—17 14 21 28—dec 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Remarquable Emplacement

—POUR UNE—

Scierie, h antier de Bois, Laiterie, Ferme, (Truck Farm) ou autres Industries,

Exigeant de vastes terres à proximité du et accessibles au centre de la Ville.

CES VASTES TERRES DE VALEUR,

Connues comme la "Propriété Mialocq,"

Sur le Bayou St-Jean, près de la porte de péage du Chemin du Fort Espagnol et près de l'Asile des Soldats.

Succession de Jean Mialocq.

No 40,990—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune près de la rue St-Charles.—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune près de la rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, succession de Jean Mialocq, Dossier No 40,990, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 4 et 5 de l'Ilot . . 47, au nouveau plan dressé par B. Bo sen, verser, en date du 17 mars 1827, bornés par les rues Pitt, Eléonor, Prytanée et la ligne de Blooming-dale. Lot No 4 a fait le coin des rues Pitt et Eléonor et mesure 30 pieds de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Eléonor. Lot No 5 mesur 27 pieds 6 pouces de face à la rue Pitt sur 120 pieds 5 pouces de face à la rue Français sur une profondeur de 125 pieds lesquels dits lots font pa tie de deux lots dessinés par les numéros 94 et 95 de l'Ilot No 18 sur un plan du nouveau Faubourg Marigny. Etant la même propriété que la dite veuve J. A. Lebeau a acquise de Mlle Anastasie Desfrançant par acte passé pardevant Jos. Lisbony ancien notaire, le 23 septembre 1857. Les améliorations consistent en une résidence double à deux corps de logis contenant quatre chambres, cuisine, dépense, hangars, etc., et connues pa les Nos 49 et 51 rue Villeré.

Conditions—Un tiers en plus comptant, au fur et à mesure de vente, 6 mois, 1 an et 2 ans, billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses sous les de sécurité; les taxes de 1894 devront être payées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication, qui devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente, et paiement pour les actes de vente, pardevant James S. Ward, notaire public. Plan à la Bourse.
10 oct—10 14 17 21 24 28 31—nov 4 11 12 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottages Doubles et Emplacement d'Affaires dans le Quatrième District.

Nos 22 et 22 1/2, 24 et 26 rue Félicité, entre les rues Rousseau et St-Thomas.

A L'ENCAN.

Dans l'Affaire de Sarah Donegan vs M. J. Donegan et als.

VENTE EN PARTAGE.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GRIMA encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 28 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 59 et 59 rue Baronne, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de la succession de Théodore H. Vernaudit, Dossier No 42,830, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, avec toutes les améliorations y érigées et qui y sont situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot No 106 (maintenant 1et No 884), borné par les rues de Saxe, St-George et Johnson, l'avenue Napoléon désignés comme lots Nos 16 et 17 sur un plan particulier dressé dit plan annexé au transfert de Joseph Cuvillier, en cette ville, le 1 mars 1836, desdits lots mesurent chacun un pied américain, 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions—Comptant.

Actes de ventes aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Préot, notaire. Les acquéreurs assumera le paiement des taxes de 1894, et feront un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de son adjudication.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois lots de choix à Carrollton.

Succession de Mme L. M. Latapie.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dated le 23 octobre 1894, dans la succession de Mme L. M. Latapie, Dossier No 43,777, il sera vendu à l'encan—

Trois certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Neuvième, Madison, Dublin et Carrollton, désignés comme les lots 26, 27 et 28 de l'Ilot 309, tels que lesdits lots sont bornés et mesurent, et chacun, 30 pieds de face à la rue Neuvième sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, pardevant Geo. C. Préot, Notaire. Acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sites de choix dans le Sixième District.

Deux beaux lots de terre coin des rues Pitt et Eléonor.

Succession d'Alexandre Lecourt.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau No 727 rue de la Commune—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 539 rue Commune près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire de la succession de Marie Higgins, épouse Dossier No. 43,902, il sera vendu à l'encan, à savoir:

1° **Les certains lots de terre**, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme les lots 4 et 5 de l'Ilot . . 47, au nouveau plan dressé par B. Bo sen, verser, en date du 17 mars 1827, bornés par les rues Pitt, Eléonor, Prytanée et la ligne de Bloomingdale. Lot No 4 a fait le coin des rues Pitt et Eléonor et mesure 30 pieds de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Eléonor. Lot No 5 mesur 27 pieds 6 pouces de face à la rue Pitt sur 120 pieds 5 pouces de face à la rue Français sur une profondeur de 125 pieds lesquels dits lots font pa tie de deux lots dessinés par les numéros 94 et 95 de l'Ilot No 18 sur un plan du nouveau Faubourg Marigny. Etant la même propriété que la dite veuve J. A. Lebeau a acquise de Mlle Anastasie Desfrançant par acte passé pardevant Jos. Lisbony ancien notaire, le 23 septembre 1857. Les améliorations consistent en une résidence double à deux corps de logis contenant quatre chambres, cuisine, dépense, hangars, etc., et connues pa les Nos 49 et 51 rue Villeré.

Conditions—Un tiers en plus comptant, au fur et à mesure de vente, 6 mois, 1 an et 2 ans, billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses sous les de sécurité; les taxes de 1894 devront être payées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication, qui devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente, et paiement pour les actes de vente, pardevant James S. Ward, notaire public. Plan à la Bourse.
10 oct—10 14 17 21 24 28 31—nov 4 11 12 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété d'Eglise de valeur, formant le coin des rues Howard et Cypress, (dans l'Ile bornée par les susdites rues et les rues Julie et Frevel).

Mutual Loan and Building Company versus la First African Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,940.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à enchères publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, le MERCREDI, 28 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec tout s les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y sont situés, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot No 261, borné par les rues Howard, Cypress, Julie et Frevel. La dite portion de terre forme le coin des rues Howard et Cypress, et mesure quatre-vingt douze pieds de face à la rue Howard quatre vingt-un pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles et face à la rue Cypress.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 oct—26 nov 2 9 16 23 26

Bureau de Recard de Liquidation de la Dette de la Ville.—Chambre B, Hôtel de Ville. Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1894.)

Rachat du montant total des bons de la ville de la Nouvelle-Orléans de six pour cent.—Avis est par le présent donné que conformément à la Section 1 de l'Acte No 58 de la Législature de l'Etat de la Louisiane, session de 1852, la ville de la Nouvelle Orléans rachètera le 1er de Mai 1895 tout ses bons de six pour cent dont la date a été donnée le 1er de Mai 1874 et tout les dits acte et acte il numéroquement compris.

$1,000 bons numérotés 1 à 5,935 inclusivement.

$2000, bons numérotés 1 à 158 inclusivement.
$100, bons numérotés 1 à 101 inclusivement.
$500, bons numérotés 1 à 476 inclusivement.

Avis est aussi donné que tous les intérêts sur lesdits bons cesseront sur et après cette date.

E. M. WALMSLEY, Président.
T. WOLFE JR. Secrétaire.
14 sept—en 1er Jan

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence de Choix.

Coin des rues Bienville et Dorgenois.

Succession de Mme Mary Kavenay.

No 42,857.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Kavenay, à la requête de Mme Mary Higgins, épouse Dossier No. 43,902, il sera vendu à l'encan, à savoir:

1° **Le certain lot de terre**, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme le No 45 de l'Ilot No 50 sur le plan de Faubourg Marigny; laquelle portion de terre est désignée par le No 1 sur un plan particulier dressé par A. Pesle, en date du 9 décembre 1894 en l'étude de Félix Percy, ancien notaire et mesurant un pied américain, 27 pieds 2 pouces de face à la rue Union sur une profondeur de 110 pieds et 27 pieds 4 lignes de profondeur sur le côté du fond; étant la même propriété que fut vendue par J. A. Lafaye à Achille Fallon suivant Désarmait, par acte pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 23 septembre 1857.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, avec six chambres, water works, lion d'aisance, cour, etc., connue sous le numéro municipal 79 vieux numéro rue Union.

Conditions.—Un tiers en plus comptant et le reste en trois égaux, de un, deux et trois ans, consentir par des billets d'acquéreurs et accepteurs divisés en coupons représentant l'inte st de la somme à porter 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente, hypothéqués en garantie par hypothèque et lien de vendeur et privilège, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, avec faculté de payer 10 pour cent d'honoraires d'avocat et le pacte de non aliénando, et acquéreur ou acquereurs auront la jouissance de la propriété du jour de l'Etat de 1894, en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt, avec les encanteurs, de 10 pour cent au moment de leur enchère, pour lier la vente.

Actes de ventes, pardevant Jules F. Mounier, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er nov—17 14 21 28—dec 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Remarquable Emplacement

—POUR UNE—

Scierie, h antier de Bois, Laiterie, Ferme, (Truck Farm) ou autres Industries,

Exigeant de vastes terres à proximité